

CÔTE D'IVOIRE : LES INVESTISSEMENTS

Dans cette page : [Les IDE en chiffres](#) | [Pourquoi choisir d'investir en Côte d'Ivoire](#) | [Les procédures relatives à l'investissement étranger](#) | [Les opportunités d'investissement](#)

Les IDE en chiffres

L'économie ivoirienne, l'une des plus solides de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, reste une destination favorable pour les investisseurs étrangers dans la région. Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 de la CNUCED, le pays a attiré 1,38 milliard de USD d'IDE en 2021, ce qui représente un fort rebond par rapport au faible niveau de 713 millions de USD atteint en 2020 dans le contexte de la crise économique et sanitaire mondiale. Le stock total d'IDE a été estimé à 12,8 milliards de USD en 2021. Selon l'Investment Trends Monitor de la CNUCED, la dynamique mondiale des IDE s'est affaiblie en 2022 dans le contexte de la guerre en Ukraine, de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, des turbulences financières et des pressions exercées par la dette. Les principaux investisseurs sont l'Union européenne (la France étant le premier investisseur) et le Canada. Les investissements sont principalement orientés vers les industries extractives et la finance.

Le Plan national de développement (PND 2021-2025) vise à faire de l'investissement privé un moteur de la croissance économique du pays. Afin de faciliter les affaires, un programme de dématérialisation des services et des actes administratifs a été mis en place. La situation politique s'est stabilisée et le pays a mis en place des réformes majeures, telles que l'adoption d'une nouvelle constitution et la création d'un Sénat, améliorant ainsi le climat des affaires. Le pays bénéficie de ressources minières et agricoles diversifiées, d'un réseau d'infrastructures en cours de modernisation, d'une situation côtière stratégique et d'une économie stable. Toutefois, des progrès doivent être réalisés en termes de gouvernance, d'application de la loi, de justice et de réforme du code foncier. Malgré des progrès vers la réconciliation nationale entre le gouvernement et les partis d'opposition, la stabilité politique reste fragile.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
Flux d'IDE entrants (millions USD)	713	1.377	1.584
Stocks d'IDE (millions USD)	12.457	12.816	13.675
Nombre d'investissements greenfield*	25	16	22
Value of Greenfield Investments (million USD)	783	586	1.083

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Pourquoi choisir d'investir en Côte d'Ivoire

Les points forts

Les principaux atouts du pays sont :

- Un renforcement de la stabilité politique du pays avec une progression notable des institutions démocratiques.
- Une terre abondante en ressources naturelles (hydrocarbures, minerais) et très fertile (café, sucre et surtout cacao, dont le pays est le premier producteur).
- Une stabilité monétaire en grande partie dû à son adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine ainsi qu'à la zone franc CFA.
- Des taux d'intérêt faibles rendant l'accès au capital aisé.
- Une volonté affichée du gouvernement à améliorer le climat des affaires.
- La Côte d'Ivoire dispose d'une infrastructure routière relativement bien développée, du deuxième plus important port d'Afrique de l'Ouest et d'un aéroport moderne avec une compagnie aérienne nationale qui dessert toutes les grandes capitales de la région.
- La Côte d'Ivoire est la plus grande économie de l'Afrique de l'Ouest francophone.

Les points faibles

Les principales faiblesses du pays sont :

- Des tensions sociales et ethniques qui perdurent.
- Des incertitudes sur la sécurité du pays avec l'apparition de tensions aux frontières avec le Mali, le Libéria et au Sahel.
- Un déficit budgétaire ralentissant la mise en place de réformes pourtant nécessaires et une structure fiscale globalement défailante.

- Des infrastructures faiblement développées.
- Un fort niveau d'endettement.
- Une agriculture fortement vulnérable aux catastrophes naturelles (comme les périodes de forte sécheresse) et dépendante des cours des matières premières alimentaires.
- Grand écart de richesse entre Abidjan et le reste du pays
- Une économie informelle massive

Les mesures mises en place par le gouvernement

Le gouvernement ivoirien a mis en place un certain nombre de mesures pour promouvoir l'investissement étranger :

- L'introduction d'un nouveau Code des investissements.
- La mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprises.
- La mise en place du dépôt plaintes en ligne auprès du Tribunal du Commerce.
- Un programme de grands travaux au niveau des infrastructures de transport, avec notamment la privatisation de la ligne de chemin de fer Abidjan - Ouagadougou, et l'extension du port d'Abidjan.

Un plan national de développement a été élaboré pour la période 2016-2020 qui vise à faire de l'investissement privé un moteur de la croissance économique du pays. Afin de faciliter les affaires, un programme de dématérialisation des services et actes administratifs a été mis en place. Des mesures d'allègement fiscal ont également vu le jour.

En 2017, le pays a mis en place des réformes politiques majeures, telles que l'adoption d'une nouvelle Constitution et la création d'un Sénat, ce qui a considérablement amélioré l'environnement des affaires.

Le Plan national de développement (PND 2021-2025) a pour objectif de rendre l'investissement privé vecteur de croissance économique dans le pays. Pour se faire, un programme de dématérialisation des services et des actes administratifs a été instauré.

Les conventions bilatérales d'investissement signées par la Côte d'Ivoire

Plus d'informations sur Investir en zone franc.

Les procédures relatives à l'investissement étranger

La liberté d'établissement

L'investissement est totalement libre pour un étranger, il n'y a aucune restriction. Les investisseurs étrangers sont traités comme les locaux.

La réglementation concernant les prises de participation

La prise de participation majoritaire au capital d'une entreprise locale est autorisée en Côte d'Ivoire.

Les obligations de déclaration

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire dans le pays permet de s'informer sur les autorisations nécessaires à l'implantation.

L'organisme auprès duquel déclarer l'investissement

Le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire donne des informations sur les autorisations à fournir.

Demande d'autorisation spécifique

Le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire donne des informations sur les autorisations nécessaires.

Les opportunités d'investissement

Les agences d'aide à l'investissement

Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)
« INVESTIR EN ZONE FRANC » (UEMOA & CEMAC)

Les appels d'offres, les projets et les marchés publics

DgMarket - Appels d'offres dans le monde, Appels d'offres dans le monde
Global Tenders

Les autres ressources utiles

Ministère de l'Economie et des Finances

Contactez l'équipe [BNPP Trade Development](#) pour trouver un expert prêt à vous accompagner en Côte d'Ivoire.

